

# L'Insee In direct

JOURNAL EXTERNE

## LE MOYEN TERME VU PAR LES AGENTS DE L'INSEE

### L'information « officielle » sur le Moyen Terme

Un document de moyen terme est disponible, *"il est ambitieux (même s'il doit être complété en 2006) et exigeant"* dicit le directeur général. En direction régionale, il est parfois présenté comme le document de référence pour les années à venir.

Des expérimentations sur la mutualisation des SAR vont commencer prochainement. Quelles seront les DR choisies ? Pour quels pôles, ou sites ? On ne sait pas mais on y va !

Un CTP avait été convoqué le 6 décembre 2005 pour discuter du document. Mais que s'est-il passé le 6 décembre à l'Insee ?

Ne cherchez pas la réponse dans les vœux du directeur général ! Ni nulle part ailleurs dans tous les canaux officiels de la communication de l'Insee.

Un brin d'explication est donc nécessaire pour rappeler une chronologie un peu plus heurtée que ne le laissent croire les paroles bien lisses de la direction.

### Que s'est-il vraiment passé le 6 décembre 2005 ?

Dès le début, les personnels ont eu le sentiment d'être exclus des réflexions sur le Moyen Terme. C'est pourquoi ils se sont mobilisés dans les établissements régionaux tout au long de l'année 2005. Cette mobilisation a revêtu diverses formes : pétitions, groupes de réflexion, discussions, propositions, envahissements des comités de direction ...

Aucune réponse satisfaisante des directions locales n'a été donnée, mais la perspective du Comité Technique Paritaire le 6 décembre, instance où sont discutées les évolutions d'organisation de l'Insee, permettait d'espérer des éclaircissements.

Or, dès la réception du document préparatoire au CTP, les agents se sont rendu compte qu'il n'en était rien. Peu de réponses concrètes aux questions qu'ils se posaient en terme de missions, nouvelles ou renouvelées. Un trou noir sur leur propre avenir (salaires, carrières, formation, conditions de travail). Simplement des orientations générales, mais rien qui leur permette de voir ce que sera leur établissement régional ou parisien en 2010 dans ce dispositif.

La Direction de l'Insee, informée de cette appréciation, n'a pas souhaité en tenir compte et a campé sur ses positions, prétendant ne pas comprendre ce qui n'allait pas...

Face à cette attitude, plus de 80 agents des DR, de la DG (MK1 et MK2) et d'IIS, ainsi que des agents du SESSI de Caen sont venus à Paris le jour du CTP pour rencontrer la Direction, afin d'obtenir l'infléchissement du projet. Ils ont posé des questions précises sur l'avenir de leur travail dans tous les domaines.

Le directeur général a refusé d'instaurer un véritable dialogue, prétextant que les agents n'étaient pas des porte-parole légitimes (contrairement aux représentants syndicaux en CTP). C'est une conception de la démocratie à laquelle nous n'adhérons pas. Néanmoins quelques réponses ont été faites, vagues et approximatives.

En définitive le CTP ne s'est pas tenu.

Vous trouverez dans ce document l'ensemble des questions posées par les délégations, ainsi que leurs appréciations sur le déroulement de cet événement.

La Direction ne peut pas continuer d'ignorer les inquiétudes des agents. Elle doit faire de nouvelles propositions rapidement !



# Voici les questions posées par les agents venus en délégation le 6 décembre

## Effectifs : des coupes sombres

L'Insee prévoit 500 personnes en moins d'ici 2010. Où vont tomber les coups ? Comment assurer le programme statistique demandé par Eurostat, le CNIS et les autres.

## Y a-t-il un moyen terme à la DG ?

Si en DR il y a parfois débat plus ou moins riche entre la direction et les personnels, on n'a rien vu de tel à la DG. Or c'est à la DG que se préparait pour l'essentiel, cette opération. Ne sommes nous pas concernés ? Sommes-nous de simples exécutants ? Qu'en est-il de votre responsabilité personnelle et collective et le prix que vous y attachez ?

Cette impression de non-concertation est confirmée par le fait qu'aucun des directeurs de la DG n'a pris l'initiative de consulter les agents dépendant de sa sphère de compétence.

## Quelle logique pour les DOM ?

On déclare d'une part que les effectifs resteront stables, d'autre part la suppression de travaux. Quelles sont les nouvelles missions prévues pour occuper le personnel qui perd son travail ?

## Les écoles oubliées

Les écoles de formation ont délibérément et dès le départ été écartées du Moyen Terme. Or, elles constituent le vivier du futur encadrement de l'Insee. Quelles compétences veut-on y développer ? Quelles orientations prioritaires ? Que faut-il pour disposer de professionnels savants et cultivés en matière de pensée économique et ouverts aux réalités et aux besoins de la société dans la diversité de ses composantes, de ses opinions et de ses options ?

## Informatique

Les pages concernant l'informatique du rapport Moyen Terme Insee ne contiennent que des généralités qui semblent bien éloignées de la réalité du terrain. Aujourd'hui, nous souhaitons connaître réellement les orientations que vous avez concernant le personnel, le matériel, les logiciels et la formation.

## Le personnel informaticien existe et se pose des questions

Le comité de direction du mois d'octobre avait acté un certain nombre de décisions concernant le recrutement et la carrière des informaticiens. Dans le rapport, nous retrouvons seulement celle concernant le recrutement des attachés issus de l'Ensaï. L'objectif retenu est d'affecter dans les CNI 7 ou 8 attachés. Est-ce suffisant ? Y a-t-il une variable d'ajustement en fonction des départs à la retraite ? La formation de ces agents sera-t-elle adaptée aux besoins des CNI ?

Qu'en est-il des autres recommandations du comité directeur (déroulement de carrière et mobilité des « experts techniques »).

Si, pour la catégorie A, une réflexion est entamée, qu'en est-il pour les autres catégories ?



### *Matériel : va-t-on vers des reconversions ?*

Le rapport envisage la suppression, à terme, de la filière MVS. Pourquoi, comment, à quelle échéance ? Cette nouvelle orientation impliquera un certain nombre de reconversions. Et là encore, rien n'est précisé dans le rapport.

### *La formation continue est indispensable*

L'informatique est un domaine très pointu et en perpétuelle évolution. Peut-on se passer dans un schéma directeur d'une réflexion sur la formation continue mise en péril par les coupes budgétaires incessantes ?

### *L'informatique régionale va t-elle survivre ?*

Dans le texte Moyen Terme vous parlez de mettre en place un groupe de travail sur l'informatique régionale. Or, d'après le compte-rendu du comité de direction du 28 novembre 2005, une réflexion est menée au niveau du ministère quant à la garantie de rémunération des informaticiens qui seraient amenés à quitter la sphère informatique à la demande de l'administration. Pourquoi une telle réflexion est-elle menée ? L'informatique Insee est-elle concernée ? Si oui, quelle est la nature de votre réflexion ?

### **Mutualisation des S A R**

#### *L'intérêt pour qui ?*

La mutualisation des SAR risque d'entraîner une perte de proximité avec les agents des différentes unités. Qu'est-ce qui sera mis en place pour y pallier ?

#### *Quelle attractivité pour un « pôle » payé par exemple ?*

La charge de travail n'est pas répartie sur l'ensemble du mois. Ne va-t-on pas à l'inverse de la polyvalence préconisée dans le Moyen Terme ?

#### *Mobilité ou compétence d'expert, comment choisir ?*

La politique de mobilité fait que l'on raisonne en postes et non en métiers à l'Insee. Pourtant des compétences de juriste ou d'expert en marché public ne s'acquièrent pas en un jour ou trois ans. La mobilité systématique ne semble pas forcément adaptée.

### **Intervention d'agents du SESSI de Caen**

Deux élues représentantes au CTP du SESSI Caen étaient présentes et sont intervenues en tant que :

- @ agents d'un programme Insee statistiques industrie
- @ acteurs du projet Résane

Le projet Résane dont J.-M. Charpin dit qu'il est plus avancé en est effectivement au stade de la mise en œuvre au Sessi (2ème scénario).

Il est dans les prérogatives des CTP d'examiner toute décision ayant des conséquences sur l'organisation du travail. On ne nous informe que de décisions actées et de projets de mise en œuvre. Le projet Résane, qui fait partie intégrante du Moyen Terme Insee a effectivement des conséquences sur l'organisation du travail, non seulement au Sessi, mais aussi à l'Insee (DR de Nantes, Toulouse et Poitiers) et dans les SSM.

Les agents n'étant pas concertés sur ce sujet, nous demandons quand les directeurs comptent réunir l'ensemble des parties prenantes pour une discussion sur le fond et les orientations ainsi que sur la mise en œuvre ?

Par ailleurs, au titre du Sessi, les élus Sud Centrale ont demandé le chiffrage des travaux partants ainsi que celui des travaux entrants, sans résultat actuellement. On ne peut donc se satisfaire de cette absence de dialogue social alors que ces décisions se prennent sans les personnels.

### **P ôles S A R, quelle réalité ?**

Quelles garanties pouvez-vous nous fournir quant à la pérennité et la teneur des pôles SAR dans la mesure où ils sont largement tributaires des décisions unilatérales du Comité des Pôles ?

### **Externalisation à tout va**

On parle de plus en plus d'externalisation (du standard, du courrier, de la reprographie, de la PAO ...).

Qu'en est-il exactement ?

## **PRODUCTION STATISTIQUE**

### ***De nouveaux gains de productivité ?***

Où sont les gains de productivité à faire, face à des postes de travail déjà largement informatisés ?

### ***Que devient la démarche qualité ?***

Une baisse des effectifs est-elle compatible avec les démarches qualité largement mises en place actuellement ?

### ***Petites DR et travaux liés à l'action régionale***

Pour Epure, des critères d'arrêt de traitement sont d'ores et déjà prévus dans la prochaine application informatique. Ils tiendront compte des spécificités économiques sectorielles. Existera-t-il une marge octroyée aux petites DR pour qu'elles adaptent ces critères aux réalités de leur environnement économique, condition déterminante pour l'exercice d'une Action Régionale opérationnelle ?

### ***Les enquêtes tourisme seront-elles regroupées ?***

Une enquête réalisée en juin auprès des DR a donné lieu à des préconisations concer-

nant le regroupement des enquêtes Hôtellerie et Camping sur quelques sites. Ces regroupements sont-ils toujours d'actualité ? Si oui, quels sites sont concernés ? Dans quels délais ? De quelle manière ?

### ***RIL : quelle évolution ?***

Aucun élément n'est précisé sur la cartographie à l'Insee dans le document Moyen Terme. C'est inquiétant quand on connaît l'importance du RIL en particulier pour la base de sondage du RP année par année depuis 2004.

Le RIL « habitation » doit être amélioré en prenant en compte les réalités des communes, dans tous les établissements, en complémentarité entre les données RIL et RP.

Mais le RIL n'est pas seulement un RIL « habitation ». Il peut être très utile pour les enquêtes « entreprises » à condition de mettre à jour les adresses Sirène ou servir à des besoins pour des études infra communales à partir de fichiers administratifs ou des demandes de collectivités locales.

La qualité du RIL dépend la qualité du RP. Or, la qualité hétérogène du RIL entraîne des résultats hétérogènes pour le RP. Comment va-t-on améliorer cela ?

Quid des études avec des statistiques infra-communales à partir de fichiers administratifs ?

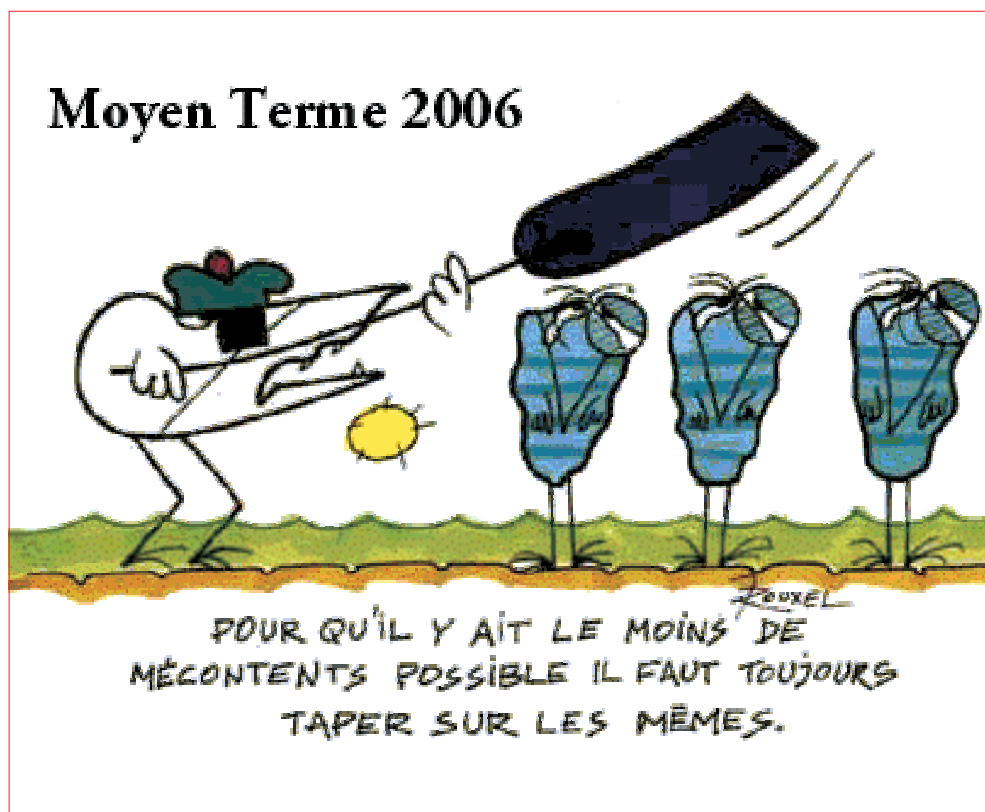
### ***Enquêtes Ménages : de nombreuses questions***

Toutes les préoccupations suivantes sont nécessairement présentes à l'esprit des agents des DEM.

Elles font partie des questions nombreuses qu'ils se posent sur les conditions matérielles et humaines dans lesquelles ils devront demain gérer les enquêtes.

#### *Extensions régionales*

Pourra-t-il toujours exister des extensions régionales ?



## Intervention de la DR de Poitou-Charentes

Le funeste projet Insee 2004 a débouché pour la DR de Poitou-Charentes à la perte des Prix, de l'Etat-Civil et de Sirène pour lesquels, d'ailleurs, les utilisateurs Insee aussi bien qu'extérieurs constatent une dégradation importante. Dans le même temps, la direction nationale a jugé bon de transférer à Toulouse le pôle Clap alors que le lourd investissement qu'il nécessite avait déjà été fait à Poitiers. Clap y a perdu 4 ans d'efficacité et le personnel poitevin concerné s'est senti déconsidéré et spolié.

Aujourd'hui, vous perpétuez la même inopérante logique. LIFI qui était le fleuron du SES poitevin, vous voulez le transférer à Nantes. Une nouvelle fois, vous mettez 21 personnes en situation d'échec. Pourtant, la DSE se félicite régulièrement du travail effectué.

Vos pseudos arguments d'une nécessaire concentration des enquêtes entreprises ne tiennent pas. Techniquement, rien ne le justifie. Par l'intermédiaire de la direction locale, vous prétextez que la disparition de l'enquête actuelle occasionnera la division par deux des effectifs nécessaires. Mais vous n'êtes, à l'heure actuelle, même pas certains que la source fiscale appelée à remplacer l'enquête puisse être utilisable. Aucune piste n'existe actuellement pour traiter les entreprises localisées à l'étranger. D'ailleurs, vous prévoyez pour pallier à ces difficultés, le lancement d'une future enquête auprès des groupes français qui, à elle seule, réduit à néant l'argument de la baisse des effectifs.

Bref, fidèle à votre logique, vous décidez de résoudre ces problèmes en balayant 10 années d'expérience dans le domaine.

Pourtant, dans votre document, vous affirmez qu'une compétence importante dans le domaine entreprises sera maintenue à Poitiers. De quelle compétence parlez-vous ? Pouvez-vous clarifier les objectifs visés par un transfert de LIFI à Nantes ? Pouvez-vous garantir aux agents de Poitiers que leur éventuel travail de remplacement sera aussi intéressant techniquement et aussi porteur de perspectives à long terme.

L'intervention se termine par la remise de la pétition de Poitiers concernant la fin de carrière des agents de catégorie C à l'indice 415.

Sera-t-il possible de tirer des échantillons régionaux représentatifs ?

Quelles seront les conséquences du nouveau système d'échantillonnage sur le réseau des enquêteurs ?

La stabilité de celui-ci, condition de la qualité des enquêtes, restera-t-elle une priorité ?

### *Collecte loyale*

Comment la Direction de l'institut compte-t-elle informer la population du recours accru aux appariements des enquêtes avec des fichiers administratifs et convaincre les enquêtés de l'innocuité et de la non réciprocité de ces appariements ?

### *Qui décide ?*

En conclusion, nous souhaiterions connaître les pistes de réflexion pour pouvoir y réfléchir avant que tout ne soit décidé sans que l'on puisse discuter des arguments et des motivations.

### **Recensement de la population : et les contrôles ?**

On en demande de plus en plus aux superviseurs, ce qui réduit d'autant la part de leur temps consacrée au contrôle de la qualité de la collecte. Cette situation est inquiétante car de la fiabilité des chiffres dépend la crédibilité de l'Insee.

Il faut veiller au maintien dans la durée des équipes de superviseurs et à la bonne réintégration dans leur travail hors supervision à la fin de la campagne.

## **ÉTUDES, DIFFUSION**

### ***Multiplication des kits et maintien des compétences***

Quelles compétences seront à terme maintenues au sein de la division « Etudes régionales » de la DR face à la multiplication des kits « presse-bouton » ?

### ***Portage de l'offre, oui mais pas seulement...***

Quelle articulation entre le portage de l'offre et les études produites en DR ?

Qui fait le portage de l'offre et quelles en sont les retombées sur le programme de travail des Etudes ?

Les Etudes doivent-elles passer obligatoirement par des partenariats ?

Ne peut-on laisser plus de place à l'auto-saisine ?

### ***Les missions de l'Insee doivent être maintenues***

Les missions de service public semblent se réduire progressivement avec un rétrécissement de notre action vers un nombre de plus en plus restreint d'interlocuteurs. Les missions de l'Insee sont-elles clairement définies ?

### ***Tout changement d'orientation doit être accompagné***

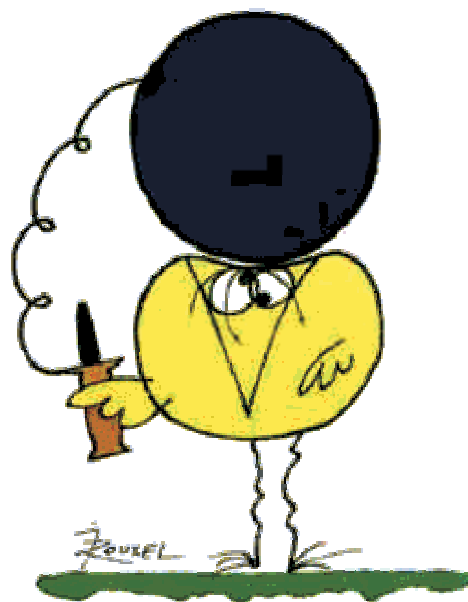
Concernant l'action régionale, et plus particulièrement l'univers de la diffusion, le changement d'orientation, avec la mise à disposition massive et gratuite des données sur Internet, n'a fait l'objet d'aucune anticipation sur l'évolution des métiers et des tâches des agents concernés. Que proposez-vous donc pour y remédier ?

### ***Un pôle « documentation » ?***

Quel est l'avenir de la Documentation en DR dans le cadre de la mutualisation ?

On entend régulièrement parler de la mise en place d'un pôle Documentation. Qu'en est-il ?

## **Moyen Terme 2006**



EN ESSAYANT CONTINUUELLEMENT  
ON FINIT PAR RÉUSSIR. DONC :  
PLUS ÇA RATE, PLUS ON A  
DE CHANCES QUE ÇA MARCHE.

### ***Conséquences des réorganisations***

#### ***Réduction des possibilités de mobilité interne***

Les restructurations successives (OCRE, DOPS, 2005-2010), qui se sont traduites par des regroupements de travaux qui ont ou vont toucher toutes les sphères d'activités des Directions Régionales, limitent considérablement les possibilités de mobilité interne. Ce constat est particulièrement sensible dans les plus petites d'entre elles où l'ensemble des agents s'interroge quant à l'intérêt de leur futur travail et leurs possibilités d'évolution.

# IMPRESSIONS DES AGENTS

L'impression que je garderais de ce baptême de CTP est double:

D'une part, j'ai été agréablement surprise par la motivation et l'engagement des agents venus d'horizons très divers (DG, petites régions, grosses régions, DOM...), d'âges très différents, de toutes catégories, syndiqués ou non syndiqués... C'est à la fois réconfortant parce qu'on a l'impression qu'avec des gens si motivés on va pouvoir avancer dans le bon sens et c'est à la fois très inquiétant. Si des personnes si différentes se fédèrent c'est que le problème est grave et de grande ampleur.

D'autre part ce qui m'a un peu choquée (je mettrai ça sur le compte de la jeunesse et des illusions qui me restent) c'est le léger mépris dont a fait preuve notre directeur dès le départ. Je suis d'accord avec lui sur un point, notre procédé n'était pas "démocratique" (selon ses termes) dans le sens où nos inquiétudes doivent remonter par les représentants qui siègent au CTP et non directement. Mais les agents sont venus, situation exceptionnelle, la réaction aurait pu l'être aussi... Plutôt que de rester enfermé dans le carcan de la "procédure" notre directeur aurait pu accepter le dialogue. A la place nous avons eu droit à une prestation quasi monarchique, le roi ne s'adressant pas directement au peuple. Je ne m'attendais pas à avoir des réponses précises ; je pense d'ailleurs qu'il ne les avait pas forcément. Mais le refus catégorique du dialogue m'a paru méprisant et un peu enfantin.

D'une façon globale, j'ai vraiment eu l'impression que leur but est de prendre des décisions qui permettront que l'institut fonctionne malgré les contraintes entre autres budgétaires qui sont imposées et que l'image qu'a l'institut à l'extérieur soit maintenue mais que les répercussions de ces décisions sur les agents, leur travail, leurs motivations, la qualité des travaux... étaient reléguées très très loin voire étaient totalement niées. Je trouve ça fort dommage.

*Très intéressant : ce qui m'a marqué, c'est une incompréhension et un refus de dialoguer avec les agents comme si ceux-ci n'avaient aucune légitimité pour avoir des réponses. La direction s'est butée. Tel un interpellé qui ne parlera qu'en présence de son avocat, elle s'est retranchée derrière une litanie bien similaire : les seuls interlocuteurs légitimes sont les représentants syndicaux et je ne discuterai qu'avec eux dans le cadre prévu.*

Ma première réaction fut de voir que, même si elle était conséquente, la délégation venant des DR était surtout représentative des petits établissements ; il est dommage que les DR à l'effectif plus important ne se soient mobilisées que sur leur site et n'aient pas rejoint Paris. J'ai également apprécié la bonne proportion d'agents non syndiqués présents ce 6 décembre, montrant ainsi l'importance de l'enjeu contenu dans le moyen terme.

Pour la suite, ce fut moins « positif », surtout l'attitude du Directeur Général vis-à-vis de personnels qui avaient effectué le voyage pour instaurer un dialogue. Je me suis vite rendu compte (mais cela ne m'a pas surpris pour avoir assisté à d'autres réunions nationales de ce type), que le DG était seulement là pour écouter des agents dont l'avis lui importait peu. Au milieu de sa cour de Directeurs avec le petit doigt sur la couture du pantalon, il a seulement accepté une aide aussi courte que ciblée de son Secrétaire Général sous l'œil goguenard ou ironique (selon l'instant) du Chef du Département du Personnel. Cette image royale fut parfaitement illustrée par une tentative d'intervention d'un Directeur qui s'est vu renvoyé illico presto dans ses 22 mètres sous un regard noir et désapprobateur.

Pour terminer, ce que je retiendrai en priorité de cette journée c'est l'image particulièrement hautaine et désagréable qu'a donnée de lui notre DG et en quelle « haute » estime il tient son personnel. Cela me conforte largement dans les idées que j'avais avant de participer à cette délégation.

Malgré le mutisme affiché de la direction (pouvaient-ils faire autrement ?), cette journée me semble avoir été utile. Faute d'avoir répondu aux différentes interrogations, ils les ont au moins entendues et pris conscience des inquiétudes des agents.

M. Charpin, malgré sa réticence à répondre aux doléances que nous lui avons présentées, a cependant levé le voile sur la restructuration, si c'est bien cela, des services de l'Insee. Malgré son refus de répondre clairement à nos interrogations, il a cependant lâché que les DRI disparaîtraient, entraînant un reclassement des agents informaticiens et leurs changements géographiques. Est-ce la porte ouverte pour d'autres changements géographiques d'agents, voire de regroupements des petites DR, sous la forme d'établissements d'inter-région ? Il a souhaité qu'il y ait débat, car « nous sommes en démocratie » (sous-entendu les syndicats n'en sont pas une). Nous pouvons penser que, dans le contexte actuel des « restructurations », tout est joué d'avance, puisque son ministre lui a donné une feuille de route, et qu'il ne lui reste plus qu'à l'appliquer.

Parmi les agents présents au CTP, certains s'inquiètent du tout internet, phénomène général de la société. Au sommet de Tunis, il était question de donner une adresse IP aux biens comme aux personnes, pour effectuer un suivi économique. Où va-t-on ? vers quoi se dirige l'Insee ?

Il semble que l'organisation de l'Insee favorise un cloisonnement entre les différents services à la direction générale. Diviser pour mieux régner.

Cependant, nous avons réussi à annuler le CTP, et à « interloquer » nos dirigeants. La démocratie peut reprendre ses droits.

*Tout d'abord, je voudrais dire que j'ai trouvé que cette journée avait été très enrichissante (surtout grâce à la mobilisation des DR présentes) et qu'elle avait démontré qu'une mobilisation simple mais préparée pouvait être efficace au moins pour faire remonter nos interrogations à la direction. Et, par la même occasion, pour vérifier qu'ils naviguaient à vue sans projet véritable ; à part celui de remercier M. le ministre pour le maigre budget qu'il voudra bien nous accorder (à ce propos, peut-être devrions nous proposer à M. Charpin de venir avec lui pour l'aider à défendre l'Insee et ses missions puisqu'il a l'air d'avoir du mal à le faire tout seul).*